

Rencontre Bioterre 17 mai 2019 (Halle Pajol, Paris 18^e)

Quand les territoires rencontrent la séquence ERC (éviter, réduire, compenser) : attentes et effets

La séquence ERC est souvent étudiée à travers le prisme du porteur du projet ou à travers les territoires cibles où l'on va compenser. C'est pour appréhender la perception des territoires face aux mesures d'évitement, de réduction, de compensation que nous avons choisi d'étudier l'inscription de la séquence ERC dans les territoires.

Nous entendons le territoire comme le périmètre touché par la séquence ERC et les acteurs qui portent l'aménagement et les mesures d'évitement, de réduction ou de compensation. Parmi ces acteurs, le colloque donnera la parole particulièrement aux aménageurs, aux collectivités - étant celles qui décident du projet, elles ont également la responsabilité de la séquence et devraient être en capacité d'anticipation - et aux autres acteurs impliqués (agriculteur, propriétaire forestier, SAFER, association, chercheur, services de l'État ...).

Les objectifs de ce colloque sont doubles :

- répondre à un manque de données et d'évaluation des mesures prises et de leurs effets dans l'espace et dans le temps ;
- positionner les territoires face à la séquence ERC.

La séquence ERC d'un point de vue théorique pose beaucoup de questions : tant sur la possibilité d'une équivalence écologique, la notion de pérennité des mesures ou encore de ce que l'on peut entendre par obligation de résultat. Un temps du colloque sera consacré à une évaluation des effets de la séquence ERC dans les territoires, tant écologiques (en considérant les données disponibles et les manques, les effets cumulés des mesures), que sociaux (foncier, acceptation ou non des mesures) et en privilégiant les échelles spatiales (locale, régionale et nationale). Face à ces interrogations, une position est de faire confiance aux acteurs pour tirer parti de cette réglementation dans l'intérêt de leur territoire et leur capacité d'expérimenter.

Nous aborderons le colloque par la mise en oeuvre de la séquence ERC dans les territoires en interrogeant les entreprises en charge du projet, la capacité des collectivités à l'anticiper et à l'évaluer (quel usage des outils ?) ainsi que le regard d'acteurs impliqués dans des outils traditionnels (acquisition foncière, baux ...) et plus récents (sites naturels de compensation, fiducie environnementale ...). Nous évaluerons ensuite les effets cumulés, écologiques et sociaux induits. Nous terminerons en envisageant le futur des territoires à travers leur positionnement vis à vis de la compensation et en se demandant si celle-ci est tenable, dans la perspective d'une acceptabilité mais aussi d'une finitude des territoires.

Programme

Matin	Après midi
Introduction	Pause déjeuner
Session 1. La mise en œuvre de la séquence ERC dans les territoires	Session 3. Les effets sociaux dans les territoires
Session 2. Evaluer les effets écologiques dans les territoires	Session 4. Y aura t-il toujours des espaces pour compenser et lesquels ?